

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 30 SEPTEMBRE 2019

PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE

La séance est ouverte à 18h45'.

42 membres sont présents : M. Willy DEMEYER, Mme Maggy YERNA, M. Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Benoît DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mohammed BOUGNOUCH, Mme Sophie LECRON, MM. Giuseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, François SCHREUER, Michel FAWAY, Marc GILLIS, Mmes Caroline SAAL, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, MM. Mehdi SALHI, Grégory BENVEGNA, Mme Eléna CHANE-ALUNE, M. Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Sofiane MEZIANE, Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Mme Véronique WILLEMART, M. Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, MM. Pierre EYBEN, Jean TASSET, Mmes Céline FASSOTTE, Léa TUNA, MM. François POTTIE, David AMBROSIO, Mme Corinne WEGIMONT, Présidente de séance.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général.
M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint,
Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale
et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

3 membres sont absents : Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Jean-Claude MARCOURT, Raoul HEDEBOUW.

3 membres sont excusés : M. Quentin le BUSSY, Mmes Louise Ferida DEFAWES, Anne MERCENIER.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

17.

Acceptation de la démission de Mme Sarah SCHLITZ, de ses fonctions de conseillère communale – Validation des pouvoirs de Mme Véronique DEMBOUR – installe Mme Véronique DEMBOUR, en qualité de Conseillère communale.

(Mme Véronique DEMBOUR s'installe en séance : 43 présents).

(Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ entre en séance : 44 présents).

18.

Acte la déclaration d'apparement de Mme Véronique DEMBOUR, Conseillère communale pour la législature 2018-2024 - Vert ardent – ECOLO.

Hommage à M. Jean-Pierre GRAFE.

Intervention de M. Benoît DREZE quant à l'approbation du Plan de gestion à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE, Premier Echevin.

Interpellations

Entend une interpellation de M. Grégory BENVENGA intitulée « La nouvelle passerelle à Saint-Léonard, c'est pour bientôt ? » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. François POTTIÉ intitulée « Quelles solutions face à la mendicité ? ».

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS et de Mme Elena CHANE-ALUNE intitulée « L'Abri de Jour : un lieu d'accueil à sauver ! ».

Entend une interpellation de M. David AMBROSIO intitulée « Quelles solutions pour préserver l'Abri de Jour rue Morinval ? ».

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC intitulée « Le déménagement de la cellule SDF du CPAS de Liège ».

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Liège zéro sans-abrisme ».

M. le Bourgmestre, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ et Mme Marie-France MAHY répondent à ces interpellations.

Entend une interpellation de Mme Laura GOFFART et de M. Pierre EYBEN intitulée « L'alimentation végétarienne dans les services de la Ville de Liège ».

Entend une interpellation de Mmes Caroline SAAL et Véronique WILLEMART intitulée « Une alimentation saine dans les crèches et écoles de la Ville ».

M. Pierre STASSART et Mme Maggy YERNA répondent à ces interpellations.

Entend une interpellation de M. Giuseppe MANIGLIA intitulée « La pédagogie immersive dans les écoles de la Ville de Liège » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Omer KOCYIGIT intitulée « Inauguration de l'Homme et la Meuse » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Déménagement de la clinique Saint-Joseph : quel avenir pour le développement de l'îlot Légia dans le quartier Sainte-Marguerite » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de M. Marc GILLIS intitulée « Les impacts du Pacte d'Excellence au niveau de l'Enseignement Liégeois » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « Les inquiétudes concernant le futur lotissement de la rue du Géron au Thier-à-Liège » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

(M. Jean-Claude MARCOURT entre en séance : 45 présents).

Entend une interpellation de M. Benjamin BODSON intitulée « Festival Les Ardentes à Rocourt » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de M. Mehdi SALHI intitulée « Investir dans l'éolien : c'est aussi possible à Liège » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Réseau de chaleur urbain : quelle coordination entre les acteurs publics ? » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

59.

Prise d'acte de l'adoption par le Collège communal du Programme Stratégique Transversal de la Ville de Liège pour la législature 2018-2024

(M. Guy KRETTELS et Mme Léa TUNA quittent la séance : 43 présents).

94.

Approbation de la déclaration de politique communale du logement conformément à l'article 187 du Code wallon du logement et de l'habitat durable.

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 5 voix contre et 11 abstentions.

1.

Acquisition de 30 casques pour les membres opérationnels de la Zone de police, dans le cadre de la Gestion Négociée de l'Espace Public, par le biais du marché 2016 R3 289 de la Police fédérale.

2.

Acquisition de matériel radio pour le Centre de Gestion des Evénements de la Zone de police via le marché CD-MP-00-60 lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID » relatif à la réalisation d'un accord-cadre pour la livraison d'équipements terminaux.

3.

Acquisition d'accessoires pour radios pour les membres de la Brigade canine de la Zone de police via le marché CD-MP-00-60 lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID » relatif à la réalisation d'un accord-cadre pour la livraison d'équipements terminaux.

4.

Décision de procéder au remplacement de 28 commutateurs de la boucle 1 du réseau CCTV de la Zone de police, dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police, pour l'année 2019.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

5.

Ouverture de 20 emplois d'Inspecteur Opérationnel dans le cadre de la mobilité 2019 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection.

6.

Ouverture de 5 emplois d'Inspecteur de Quartier dans le cadre de la mobilité 2019 04, constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi et choix du mode de sélection.

7.

Passation d'un marché relatif à l'acquisition de 36 plaques balistiques pour les membres du Peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un marché de travaux exécuté en 3 lots, chacun subdivisé en 4 tranches, par procédure ouverture avec publicité belge en vue du réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de police, en ce compris la Permanence - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

9.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre, en vue de la fourniture de tenues d'intervention destinés aux membres du Peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition et l'installation d'une solution de communication radio pour les opérateurs du dispatching du Centre de Gestion des Evénement de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

11.

Passation d'un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique par procédure négociée sans publication préalable, en vue de l'acquisition de vélos type VTT pour la Zone de police pour une durée de 2 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

12.

Passation d'un accord-cadre en 3 lots par procédure ouverte avec publicité européenne à conclure avec un seul opérateur économique pour chaque lot pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre, en vue de la fourniture de gilets pare-balles, de vestes tactiques et de poches tactiques destinés aux membres opérationnels de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

13.

Passation d'un marché en 3 lots par procédure négociée directe avec publication préalable en vue de l'aménagement des locaux sociaux et de la modernisation de l'HVAC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) au Commissariat "Wallonie"-Liège-Centre de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

14.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue du remplacement du logiciel de visualisation des images des caméras de la Zone de police et de la conclusion d'un contrat de maintenance d'une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

15.

Passation d'un marché par procédure ouverte avec publicité belge relatif au remplacement des 3 serveurs de la ferme ISLP de la Zone de police, en ce compris les mises à jour et un transfert de compétences ainsi que la conclusion d'un contrat de maintenance d'une durée de 5 ans pour l'ensemble du matériel et des licences fournis - adoption du cahier spécial - approbation de l'avis de marché.

16.

Rectification de sa décision du 24 juin 2019 relative au placement et au raccordement de 8 nouvelles caméras et au remplacement de 30 caméras, dans le cadre du contrat d'entretien du réseau caméras de la Zone de police, pour l'année 2019.

La présente décision a recueilli 31 voix pour, 12 voix contre et 0 abstention.

19.

Adoption du système de Contrôle interne tel que repris dans la note d'orientation relative au cadre général du système de Contrôle interne.

20.

Adoption de nouvelles mesures de circulation et de stationnement, Avenue Albert 1er à 4030 LIÈGE.

21.

Adoption de l'avenant à la convention conclue avec la société anonyme "ROYAL NAMUR" autorisant l'établissement de jeux de hasard de classe II sis rue de la Casquette, 40 à 4000 LIEGE.

22.

Création de deux arrêts de bus TEC, avenue du Pré Aily à 4031 LIEGE, dans les deux sens de circulation, à hauteur de la rue des Chasseurs Ardennais à 4031 LIEGE.

23.

Création, rue ma Campagne à 4030 LIÈGE, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°16A - suppression, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°70.

24.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°4, place Hubert Pissard à 4032 LIÈGE.

25.

Création de zones de stationnement riverains rue Nicolas Spiroux à 4030 LIÈGE.

26.

Création, sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°66, rue Hocheporte à 4000 LIÈGE.

27.

Création sur une longueur de 6 mètres, d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, rue Jacques Brel à 4030 LIEGE à hauteur des l'immeubles n°25 et n°48.

28.

Création d'un passage pour piétons rue Eugène Vandenhoff à 4030 LIÈGE.

29.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°26, rue Henri Pirenne à 4030 LIÈGE.

30.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à l'opposé de l'immeuble n°9, cité des Thiers à 4032 LIÈGE.

31.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 27 mètres, à l'opposé de la porte d'entrée de l'immeuble n° 286 jusqu'à l'opposé de l'immeuble n° 292, rue Vivegnis à 4000 LIÈGE.

32.

Mise en sens unique de circulation, rue Jaspar à 4000 LIEGE.

33.

Création d'un emplacement PMR, quai Saint-Léonard à 4000 LIÈGE.

34.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°8, rue de l'Amblève à 4020 LIÈGE.

35.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°3, rue du Conseil à 4020 LIÈGE.

36.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°6, place des Abeilles à 4020 LIÈGE.

37.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°71, rue Jacob Makoy à 4000 LIÈGE.

38.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°26, rue César de Paepe à 4030 LIÈGE.

39.

Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, sur une distance de 6 mètres, à hauteur des immeubles n°378 et 380, rue de Campine à 4000 LIÈGE.

40.

Création d'un passage pour piétons, rue Neuve à 4030 LIÈGE.

41.

Création d'un chemin réservé à la circulation des piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs, Clos des Farfadets à 4020 LIEGE.

42.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°255, rue du Calvaire à 4000 LIEGE.

43.

Création d'un chemin réservé à la circulation des piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs, Clos des Sotès à 4020 LIEGE.

44.

Création d'une zone d'interdiction de stationnement et mise en sens unique du tronçon compris entre l'avenue des Coteaux et la rue Haute Wez, à tout conducteur, rue de la Chartreuse, à 4030 LIEGE.

45.

Création d'un passage pour piétons, d'un marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir et d'une zone de livraison, rue Saint-Nicolas à 4000 LIÈGE.

46.

Interdiction du sens de circulation en direction de la rue des Grands Prés, au départ de l'immeuble n° 65, à tout conducteur, sauf pour les cyclistes, rue de la Station, à 4032 LIEGE .

47.

Interdiction, rue de la Révision à 4032 LIEGE, le stationnement à tout véhicule, à hauteur de l'immeuble n°105 en direction de l'immeuble n°103, sur une longueur de 8 mètres, par signal routier E1 et panneaux additionnels portant les mentions "du lundi au samedi", "de 8h00 à 18h" ainsi que le logo "livraison" - interdiction de l'arrêt et du stationnement, sur une longueur de 8 mètres par signal routier E3, à hauteur de l'immeuble n°107.

48.

Limitation, Montagne Sainte-Walburge à 4000 LIEGE, du stationnement dans le temps "de 09h00 à 16h00" des emplacements réservés aux personnes handicapées, à l'opposé des immeubles n°9 à 15, sur une distance de 15 mètres - suppression d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°104 - prolongation d'un mètre, l'emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n°102.

49.

Limitation de la vitesse à 30km/h, rue des Cotillages à 4000 LIÈGE, par signal routier F4a.

50.

Suppression, rue des Vennes à 4020 LIÈGE, d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°140 - création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, sur une distance de 6 mètres, à hauteur des immeubles n°62 et 64.

51.

Suppression, rue de la Vesdre à 4032 LIEGE, le stationnement alternatif par quinzaine - interdiction, rue de la Vesdre à 4032 LIEGE, le stationnement du côté des bâtiments à numérotation impaire.

52.

Suppression d'une interdiction de stationnement, rue Burton à 4031 LIÈGE.

53.

Création de zones de stationnement riverain, d'un emplacement "handicapé"
- suppression d'une interdiction de stationnement, rue Désiré Simonis à 4020 LIÈGE.

54.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°43, quai des Ardennes à 4000 LIÈGE.

55.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°34, rue Saint-Vincent à 4020 LIÈGE.

56.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°284, rue des Français à 4000 LIÈGE.

57.

Suppression d'un stationnement alternatif et création d'une interdiction de stationnement, rue des Bayards à 4000 LIEGE.

58.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la prise en charge d'une assurance "tout risque objets empruntés" dans le cadre du 75e anniversaire de la Libération de la Ville de Liège du 6 au 9 septembre 2019.

60.

Adhésion à la Centrale d'achat du FOREM relative à l'acquisition et à la maintenance d'équipements et de composants d'infrastructure réseaux de sécurité « FORTINET» - adoption du texte de la convention.

61.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'imputation d'une facture dans le cadre la mission de consultance du Plan Stratégique Informatique.

62.

Passation d'un marché de services en deux tranches portant sur la conclusion d'une assurance Tous Risques Chantier (tranche ferme) et d'une assurance Décennale Contrôle (tranche conditionnelle) pour la rénovation de la Cité administrative en Potiérue 5 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

Addendum 62.1

Adoption du règlement communal instaurant une zone de danger limité.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER,
Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission.

63.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 3.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

64.

Adoption du texte du contrat de gestion à conclure avec l'association "CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DE CULTURE".

65.

Adoption du texte de l'avenant n°1 au contrat de gestion à conclure avec l'association « SPORTS ET LOISIRS ».

66.

Décision de marquer son accord de principe sur la cession, à la Ville de Liège, d'une action représentative du capital de la S.A. « SOCIÉTÉ DE GESTION DU BOIS SAINT JEAN » (ci-après « SGBSJ ») - détenue par la S.A. « NEB PARTICIPATIONS » - approbation du texte de la convention de cession d'une action représentative du capital de la SGBSJ entre ladite S.A. et la Ville de Liège.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.

67.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Sainte-Marie des Anges » sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège.

68.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège.

69.

Approbation du budget 2020 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Rédemption » sise quai Godefroid Kurt, 1 à 4020 Liège.

70.

Approbation du budget 2020 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante baptiste « Liège - Académie » sise rue dony, 11 à 4000 Liège.

71.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Anglicane de Liège » sise Bd Frère-Orban, 29 à 4000 Liège.

72.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » sise rue de Visé, 820 à 4020 Liège.

73.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Joseph » à Rocourt - sise Chaussée de Tongres, 81 à 4000 Liège.

74.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » à Liège sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège.

75.

Approbation du compte 2018 de l'église protestante « Liège - Marcellis » sise quai Marcellis, 22 à 4020 Liège.

76.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Remi » - sise rue Vaudrée, 86 à 4031 Angleur.

77.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Mont Carmel » sise rue Tesny, 118 à 4020 Liège.

78.

Approbation du budget 2020 de l'Eglise protestante « Liège - Marcellis » sise quai Marcellis, 22 à 4020 Liège.

79.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège.

80.

Approbation du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Victor et Léonard » sise rue Walthère Dewé, 48 à 4000 Liège.

81.

Approbation du budget 2020 du Conseil d'administration de l'église protestante « Lambert-le-Bègue » sise rue Lambert-le-Bègue, 6 à 4000 Liège.

82.

Avis sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2019 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Ans) » sise rue Clémenceau, 4 à 4430 Ans.

83.

Emission d'un avis sur le budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Ans) » sise rue Clémenceau, 4 à 4430 Ans.

84.

Prorogation du délai d'examen du budget 2020 de la Fabrique d'église « Saint-Georges » sise rue Joseph Truffaut, 25 à 4000 Liège.

85.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association "LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES" relative à l'organisation du prix biennal intitulé "Prix de l'Architecture et de l'Urbanisme".

86.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 21 mai 2019 autorisant l'exécution des travaux de restauration des toitures classées (phase II) de l'Académie Grétry - ancienne maternité de l'hôpital de Bavière, sise boulevard de la Constitution, 81 à 4020 Liège et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultat ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux de restauration précité à 1%.

87.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 12 octobre 2018 autorisant l'exécution des travaux de restauration des façades et toiture de l'Ancien refuge du Val Benoit, sis rue du Pot d'Or, 43 à 4000 Liège et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux précités à 1%.

88.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2018 autorisant l'exécution des travaux de réfection de la corniche et de rafraîchissement de la façade de la maison sise place de Bronckart, 6 à 4000 Liège et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux de restauration précité à 1%.

89.

Prise d'acte de l'arrêté ministériel du 24 juin 2019 autorisant l'exécution des travaux de renouvellement des couvertures de toiture de l'église et d'interventions ponctuelles sur les maçonneries de l'Abbaye des Bénédictines de la Paix Notre-Dame sise boulevard d'Avroy 52 à 4000 Liège et fixant le montant de la subvention de l'Agence wallonne du Patrimoine dans la dépense en résultant ainsi que de la fixation, par ledit arrêté ministériel, de la part d'intervention financière de la Ville de Liège dans la dépense résultant de l'exécution des travaux précités à 1%.

90.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue des Prés à 4020 Liège (Wandre).

91.

Prolongation du bail emphytéotique à l'ASBL « Tennis Club de Fayenbois ».

92.

Prise de connaissance du courrier adressé par le SWP en date du 23 août 2019, décidant de modifier notre demande de révision du plan de secteur visant à inscrire, sans compensation, une zone d'enjeu communal pour le site de Coronmeuse, et à désinscrire la route de liaison régionale identifiée dans le périmètre à réviser et solliciter du Gouvernement wallon l'application de la procédure classique et non plus accélérée de révision du plan de secteur, telle que visée à l'article D.II.47 du CoDT.

93.

Adoption de la convention à conclure avec la Wallonie pour l'obtention d'une intervention en rénovation urbaine pour la réalisation des études et travaux relatifs à la création de 5 logements et abords rue Emile Vandervelde 88 à 4000 Liège.

95.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « JOB EMANCIPATION FORMATION APPRENTISSAGE ET REINSERTION » - n° d'entreprise : 0427.205.222 - sise quai Mativa 38 à 4020 LIEGE - relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

96.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « LE PANIER SOLIDAIRE » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

97.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CONSO'AIMABLE ASBL » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

98.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « INFIRMIERS DE RUE » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi de la subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

99.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association «TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L.» relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

100.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « CALIF - FORMATION DE FORMATEURS » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité.

AJOURNE

101.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « PARTAGE-ACCUEIL-SOLIDARITE - SERVICE SOCIAL INTER-PAROISSIAL LIEGE-OUEST » relative à l'organisation du projet spécifique « ACTIONS PAUVRETE » du 01/01/2019 au 31/12/2019 - octroi d'une subvention directe opérateur à ladite association pour l'organisation du projet spécifique précité - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe opérateur.

AJOURNE

102.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « INFIRMIERS DE RUE » pour l'année 2019 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

AJOURNE

103.

Approbation du renouvellement de l'adhésion à la "Charte Communale de l'Inclusion de la Personne en situation de Handicap" de l'A.S.B.L. "ASSOCIATION SOCIALISTE DE LA PERSONNE HANDICAPEE" (en abrégé "ASPH").

104.

Approbation des modifications des statuts du Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A.).

105.

Confirmation de la volonté de la Ville de Liège de poursuivre la participation au "Contrat de Rivière Vesdre" - inscription des actions concrètes au programme d'actions du Protocole d'accord 2020-2022 du "Contrat de Rivière Vesdre" - prévision des budgets nécessaires à la réalisation de ces actions - approbation de l'inventaire des points noirs réalisé par le "Contrat de Rivière Vesdre" reprenant la liste des points noirs et points noirs prioritaires sur la Vesdre à Liège.

106.

Confirmation de la volonté de la Ville de Liège de poursuivre sa participation au "Contrat de Rivière Ourthe" - adhésion aux objectifs du "Contrat de Rivière Ourthe" - inscription des actions concrètes au nouveau programme d'actions 2020-2022 du "Contrat de Rivière Ourthe" - prévision des budgets nécessaires à la réalisation de ces actions.

107.

Arrêt des conditions générales de location de box à vélos "Ville de Liège".

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions.

108.

Passation d'un marché public de services par procédure négociée sans publication préalable pour la mission d'appui du Plan Air Climat de la Ville de Liège consistant à développer, optimiser et finaliser un Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat pour le territoire de la Ville de Liège - adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et la liste des soumissionnaires à consulter.

(M. Benoît DREZE quitte la séance : 42 présents).

109.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) » sise rue Ernest Malvoz, sn à 4020 LIEGE, relative à la mise à disposition de terrains et d'infrastructures sportives - adoption du texte de la convention.

110.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « COMITE DE QUARTIER SAINT-LAURENT – SAINT-MARTIN », relative à la mise à disposition d'un bâtiment sis rue Saint-Laurent, 186 à 4000 LIÈGE - adoption du texte de la convention.

111.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la démolition des deux pavillons et aménagement des abords au bâtiment « Vieux-Puits », place du Vieux-Puits, 3 A à 4032 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

112.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la réalisation de travaux de transformation de la mairie de quartier du complexe "Saint-Séverin", rue Saint-Séverin, 46 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

113.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour l'aménagement électrique des réserves muséales au complexe "Ilot Saint-Georges" - musée, En Féronstrée 86 à 4000 LIEGE - approbation du projet d'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges.

114.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'aménagement de 3 classes, 3 ateliers, 2 locaux professeurs/éducateurs, de sanitaires, d'un bloc vestiaire et prévention incendie à l'ÉCOLE "LAIRESSE - WALEFFE" - ÉCOLE PROMOTION SOCIALE WALEFFE, rue Waleffe, 5 à 4020 LIÈGE - adoption du cahier spécial des charges.

115.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour la sécurisation de plusieurs bâtiments scolaires et d'une crèche de la Ville de Liège en 14 tranches - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

116.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour la restauration globale de la Collégiale Saint Jean l'Évangéliste, rue Xavier Neujean 32, 4000 Liège - approbation du projet d'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de l'AWAP (Agence Wallonne de Patrimoine).

AJOURNE

117.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la modernisation des feux situés au carrefour des rues Sainte-Marguerite, Henri Baron et Emile Gérard à 4000 LIÈGE - approbation du projet définitif et du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des soumissionnaires à consulter.

118.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la rénovation des cheminements piétons rue Désiré Simonis à 4020 LIEGE (JUPILLE) - approbation du projet définitif et du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des soumissionnaires à consulter - sollicitation des subventions régionales dans le cadre du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2019-2021.

119.

Passation d'un marché conjoint de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de rénovation de la voirie et de l'égouttage, réfection des trottoirs et renouvellement des conduites de distribution d'eau rue Ernest de Bavière à 4020 LIEGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation des subsides - adoption du texte de la convention de marché conjoint entre la Ville de Liège, l'AIDE et la CILE pour les travaux de rénovation de la voirie et de l'égouttage, réfection des trottoirs et renouvellement des conduites de distribution d'eau rue Ernest de Bavière à 4020 LIEGE.

120.

Passation d'un marché par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de création de trottoirs avenue de Nancy, de la Croix Rouge et rue Ernest Marneffe à 4020 LIEGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et l'avis de marché - sollicitation des subsides.

121.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux de création d'un cheminement piéton, entre l'école Naniot et la plaine de jeux Clajot, situé côté impair des boulevards César-Thomson et Jean-Théodore-Radoux à 4000 LIÈGE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - sollicitation des subventions régionales.

122.

Retrait de sa décision d'approbation de la convention de subordination à conclure avec la SRWT dans sa délibération du 3 septembre 2018 - adoption de la convention entre la Ville de Liège et l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) définissant les modalités de collaboration en vue de la participation financière de l'OTW dans le projet de conception, fabrication, fourniture et pose de 13 box à vélos sur le territoire de la Ville de Liège.

123.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de plaques de rue émaillées - adoption du cahier spécial des charges.

124.

Passation d'un marché européen de fournitures par procédure ouverte pour l'acquisition de deux camions benne avec grappin, destinés aux services des Plantations et de la Voirie - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

125.

Passation d'un accord-cadre conjoint par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition d'éléments de clôture et de barrières destinés à divers services techniques de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

126.

Passation d'un marché avec publicité européenne de fournitures par procédure ouverte pour l'acquisition et le placement de corbeilles, de cendriers et de bancs publics - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

127.

Acquisition de mobilier urbain, au cours de l'année 2019, via l'accord-cadre dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020.

128.

Acquisition de camionnettes diverses, auprès des fournisseurs désignés en qualité d'adjudicataire par le Service Public de Wallonie, dans le cadre de la décision ministérielle de permettre aux communes de la Région wallonne de participer aux marchés conclus.

129.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense correspondant aux soldes des factures portant sur la location de véhicules.

130.

Décision de procéder à la vente de véhicules et de machines déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

131.

Acceptation du don de Mme Noella KELLER, d'un ensemble d'archives, de livres, de dessins, de croquis et deux huiles sur toile de l'artiste Jules Helbig, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

132.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LES BRASSEURS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

133.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "LES CALLAS S'ROLES" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

134.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association « MAISON ARC-EN-CIEL DE LIEGE-ALLIAGE, association sans but lucratif » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

135.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2019 à l'association "ASBL Comité Culturel Droixhe - Bressoux" .

136.

Rectification de l'inventaire joint au cahier spécial des charges relatif au marché de reconditionnement de l'éclairage des vitrines du département du verre et complément d'éclairage des vitrines du musée d'armes du Grand Curtius - Département du Verre.

137.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateurs à l'association « LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES » relatives à l'organisation de la manifestation « La Nocturne des Coteaux de la Citadelle » du 5 octobre 2019 - adoption du texte de la convention.

138.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » .

139.

Adoption de la convention de partenariat à conclure avec l'ASBL Fédération des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné dénommée Réseau CPEONS, relative à l'accompagnement des Directions d'établissements d'enseignement secondaire concernés dans l'élaboration et le suivi des plans de pilotage.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

140.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association Fonds de solidarité Truffaut - Delbrouck - relative à la distribution de repas, pendant l'année scolaire, aux enfants défavorisés de l'enseignement fondamental communal liégeois, présents à l'école sur le temps de midi du 01/09/2019 au 30/06/2020 - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

141.

Retrait de sa décision du 27 mai 2019 créant une implantation maternelle communale ordinaire rue Mosselman 12 à 4000 Liège et rattachant la dite implantation à l'école fondamentale communale « Vieille-Montagne ».

Questions orales

Entend une question orale de M. Benjamin BODSON intitulée « soutien de la Ville au Foyer des sourds rue Waleffe » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une question orale de M. Louis MARAITE relative à l'abattage de deux cyprès chauves (arbres relativement rares dans la région) à laquelle répond Mme Marie-France MAHY.

La séance est levée le 1^{er} octobre à 1h15'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER